Clapets AMG | Nicoll

Clapet aérateur équilibreur de pression SAV sans DTA Nicoll - Ø 50/63mm - PVC - Gris
Réf AMG5063 **64.87€TTC***
https://www.domomat.com/63369-clapet-aerateur-equilibreur-de-pression-sav-sans-dta-nicoll-o-5063mm-pvc-gris-nicoll-amg5063.html

Clapet aérateur équilibreur de pression SAV sans DTA Nicoll - Ø 32/40mm - PVC - Gris
Réf AMG3240 **24.95€TTC***
https://www.domomat.com/63370-clapet-aerateur-equilibreur-de-pression-sav-sans-dta-nicoll-o-3240mm-pvc-gris-nicoll-amg3240.html

Clapet aérateur équilibreur de pression SAV sans DTA Nicoll - Ø 100/110mm - PVC - Gris
Réf AMG100 **65.08€TTC***
https://www.domomat.com/63372-clapet-aerateur-equilibreur-de-pression-sav-sans-dta-nicoll-o-100110mm-pvc-gris-nicoll-amg100.html

---

Retrouvez tous les produits de la catégorie
Raccords PVC Nicoll
chez Domomat !

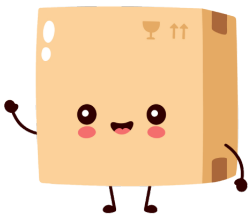

* : Prix sur le site Domomat.com au 29/04/2024. Le prix est susceptible d'être modifié.

AMG3240 / AMG5063 / AMG7580 / AMG100
CLAPETS AÉRATEURS / EQUILIBREURS DE PRESSION SANS DTA

FONCTION :

- Elément de régulation et de sécurisation du réseau d'évacuation, les clapets équilibreurs de pression améliorent l'écoulement des eaux usées. Ils évitent le désamorçage des siphons, régulent les pressions, suppriment les gargouillis et remontées d'odeurs.

AMG3240
AMG5063
AMG7580
AMG100

DESCRIPTION :

Les clapets se composent :

- D'un corps en PVC ;
- D'une membrane d'étanchéité ;
- D'un bouchon à visser muni d'un joint.

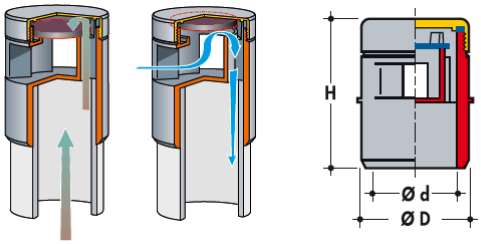

CARACTERISTIQUES :

- Matière (corps et bouchon) : polychlorure de vinyle (PVC)
- Matière (membrane) : plasto-élastomère ;
- Couleur : gris évacuation ;
- Diamètres de raccordement : ⌀ 32 à 110 mm.

Référence	⌀ D	⌀ d	H
AMG3240	40	32	68
AMG5063	63	50	84
AMG7580	80	75	97
AMG100	110	100	132

MISE EN OEUVRE :

La mise en œuvre doit respecter les exigences du Règlement Sanitaire Type (article 42). Les clapets équilibreurs de pression s'installent obligatoirement en position verticale.
La conception unique des clapets Nicoll leurs permettent d'être installé par collage :

- En combles, en lieu et place d'une solution de traversée de toiture*, évitant ainsi les ponts thermiques (RT2012).
- Sous le niveau de débordement d'un appareil sanitaire.

Grâce au bouchon démontable, les clapets Nicoll donne un accès au réseau pour l'entretien.

** **Extrait du Règlement Sanitaire Départemental Type – Article 42 (NB : vérifier le Règlement Sanitaire du Département concerné)***
…
Aucun obstacle ne doit s'opposer à la circulation de l'air entre l'égout public ou le dispositif de traitement des eaux usées et l'atmosphère extérieure, au travers des canalisations et descentes d'eaux usées des immeubles notamment lorsque le raccordement nécessite l'installation d'un poste de relevage.
Afin de satisfaire à cette obligation, les descentes d'eaux usées doivent être prolongées hors combles par un évent d'une section intérieure au moins égale à celle de ladite descente.
***Des évents peuvent être toutefois remplacés par des dispositifs d'entrée d'air ayant été reconnus aptes à l'emploi par un avis technique délivré conformément aux dispositions de l'arrêté portant création d'une commission chargée de formuler des avis techniques** sur des procédés, matériaux, éléments ou équipements utilisés dans la construction.*
L'installation de ces dispositifs peut être effectuée sous réserve qu'au moins un évent assure la ventilation :
- d'une descente d'eaux usées par bâtiment ou par maison d'habitation individuelle ;
- d'une descente d'eaux usées par groupe de vingt logements ou locaux équivalents situés dans un même bâtiment ;
- de toute descente de plus de 24 mètres de hauteur ;
- de toute descente de 15 à 24 mètres de hauteur non munie d'un dispositif d'entrée d'air intermédiaire ;
- de la descente située à l'extrémité amont du collecteur recueillant les effluents des différentes descentes.
Ces dispositifs d'entrée d'air ne peuvent être installés que dans des combles ou espaces inhabités et ventilés ou dans des pièces de service munies d'un système de ventilation permanente (w.c., salles d'eau, etc.), à l'exclusion des cuisines. Ils doivent être facilement accessibles sans démontage d'éléments de construction et s'opposer efficacement à toute diffusion dans les locaux d'émanation provenant de la descente.
En tout état de cause, ces dispositifs ne peuvent remplacer les évents nécessaires à la ventilation des installations d'assainissement autonome.
…
Aucune nouvelle chute d'aisance ne peut être établie à l'extérieur des constructions en façade sur rue.
…

© Nicoll 2018. Nicoll is an Aliaxis company. All rights reserved. Pictures, illustrations not binding.

ISO 9001 ISO 14001 ISO 50001 BUREAU VERITAS Certification
Siège Social : 37, rue Pierre & Marie Curie
BP 10966 - 49309 Cholet Cedex
Téléphone : +33 (0)2 41 63 73 25
Email: tech-com.nicoll@aliaxis.com
an Aliaxis company